



La France GBC

Green Building Week

18 au 21 septembre 2012

Dossier de participation

Contact : contact@francegbc.org

Samantha SAINT-AIME, tel 01.40.50.28.23



SOMMAIRE

- 1- La “*France GBC Green Building Week du 18 au 21 septembre*” : une première pour la filière française « construction durable » en 2012

- 2- Quelles modalités pour participer ?
 - Qui peut participer
 - Comment participer
 - Quels critères de sélection
 - Premier jalon du calendrier
 - Quelles modalités financières de participation

- 3- Bulletins de participation



1. La «*France GBC Green Building Week du 18 au 21 septembre*» : une première pour la filière française «*construction durable*» en 2012

La «*France GBC Green Building Week*» aura lieu mardi 18 au vendredi 21 septembre 2012. Elle vise à faire découvrir l'intérêt de la filière française du bâtiment, de l'immobilier et de l'aménagement durables. C'est un **parcours national et régional**, rassemblant tous les acteurs de l'aménagement et ceux impliqués dans le cycle de vie du bâtiment, de la conception jusqu'à la déconstruction. Cette semaine proposera à tous de **progresser collectivement sur ces enjeux**.

Cet évènement piloté, coordonné et porté par France GBC affirme un **rayonnement mondial**. En effet, grâce à son statut de membre «*established*» du World GBC depuis 2011, France GBC pourra faire reconnaître son parcours 2012 comme composante de «*World Green Building Week*» et rayonnera ainsi dans plus de 90 pays. Lancé en 2009 pour le World GBC, la World Green Building Week est toujours organisée à la même période de l'année : la 3ème semaine de septembre.

La «*France GBC Green Building Week*» s'articulera autour d'un parcours national et régional à partir :

- d'un **évènement France GBC de lancement**, mardi 18 septembre matin à Paris, autour d'une conférence à destination des acteurs de la filière, en présence des représentants des pouvoirs publics et des relais d'opinion. Elle sera l'occasion pour France GBC et pour les témoins de la filière de livrer leur vision par rapport aux enjeux de demain. Un temps de rencontre permettra aux personnalités présentes et aux invités d'échanger ;
- de **nombreux évènements spécifiques et diversifiés organisés par les acteurs eux-mêmes**, membres de France GBC et plus largement de la filière.

4 bonnes raisons de participer à la «*France GBC Green Building Week*»

- Le seul évènement «*vitrine de la filière française bâtiment, immobilier et aménagement durables*» à rayonnement national et international
- Un écho médiatique fondé sur tous les évènements des acteurs fédérés en France la même semaine par France GBC grâce à un parcours cohérent fondé sur la nature, la complémentarité et le nombre des acteurs participants
- La communication mutualisée et démultipliée (identité graphique, signalétique parcours, kit de communication, médiatisation, partenariat média avec Business Immo et Le Moniteur)
- Une plate-forme de savoir-faire et d'échanges pour tous les acteurs réunis

2. Quelles modalités pour participer ?

- Qui peut participer : tout acteur de l'aménagement, de l'immobilier et du bâtiment durables membre ou non membre de France GBC

A titre indicatif : collectivité territoriale, concepteur, ingénierie, banque-assurance, entreprise, constructeur, promoteur, acteur de l'immobilier, syndicat et fédération professionnel, association...

- Comment participer : en inscrivant une action, une opération, une démarche, un projet concourant à la construction durable

Ce projet, opération ou démarche, illustre une avancée de la filière notamment en termes de performances énergétique et environnementale, de confort, bien-être, santé et d'usages, de sécurité, d'innovation...et porte les valeurs et ambitions clés en lien avec le savoir-faire français : approche globale, technicité, performance, adaptabilité et transparence.

A titre indicatif, les actions proposées peuvent prendre la forme : petit déjeuner thématique, conférence, formation ou cycle de formation, visite de site, journée porte ouverte,...

- Quels critères de sélection :
 - des arguments « développement durable » avérés (certification d'ouvrage, qualification professionnelle, produits FDES ou PEP, ...)
 - en priorité des actions collectives et partenariales (*n'hésitez pas à solliciter des membres de France GBC*) aux bénéfiques des citoyens
 - « l'évènement » n'ayant pas un caractère commercial (vente de produit ou commercialisation d'opération, action payante au-delà d'une participation au repas...)

Le Bureau de France GBC analysera les actions proposées afin d'en vérifier le respect des critères de sélection. Il se réserve le droit de refuser des actions. A l'issue de cette sélection, il proposera le parcours de la « *France GBC Green Building Week* ».

- Premier jalon du calendrier :
 - **30/05/12** : Date limite de dépôt du bulletin d'inscription
 - **01/06/12** : Approbation par le Bureau de France GBC des actions inscrites
 - **15/06/12** : Annonce du programme, parcours
 - **18/09/12** : Ouverture de la France GBC Green Building Week

- Quelles modalités financières de participation :

Participer à la « France GBC Green Building Week »

Coût par action retenue dans le parcours	Membre de France GBC	ref	Non Membre	ref
Collectivité territoriale, Association régionale	Gratuit	A1	Gratuit	A2
Association nationale, Syndicat professionnel, Ordre ou Fédération, Etablissement Public, Collectivités Société, Entreprise privée ou mixte, Professions libérales (CA annuel < 1 million €)	1000 € TTC	B1	2000 € TTC	B2
Société, Entreprise privée ou mixte, Professions libérales (CA annuel >1 million €)	3000 € TTC	C1	6000 € TTC	C2

Bulletin d'inscription d'une action dans la semaine

Organisme(s)

Raison sociale
Secteur d'activité
Adresse
CP Ville

Responsable de la demande

Nom
Prénom
Fonction
Email
Tél Portable Fax

Engagement du participant

Je déclare avoir pris connaissance de modalités de participation, en accepter sans réserve, ni restriction toutes les clauses et déclare renoncer à tout recours contre l'organisateur.

Je m'engage à payer la somme correspondant à ma catégorie si mon action est retenue :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> A1 (gratuit) | <input type="checkbox"/> A2 (gratuit) |
| <input type="checkbox"/> B1 (1000€ TTC) | <input type="checkbox"/> B2 (2000€ TTC) |
| <input type="checkbox"/> C1 (3000€ TTC) | <input type="checkbox"/> C2 (6000€ TTC) |

Date, Cachet et signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Modalités de règlement

Ce bulletin constitue une pré-inscription. Dès validation de votre action par le comité de sélection, nous vous adresserons une confirmation d'inscription de votre action dans la semaine ainsi que la facture correspondante à régler.

L'inscription deviendra ferme et définitive après paiement de la facture. Le paiement devra être acquitté au plus tard le 07 Septembre 2012.

Chèques, traites et virements doivent être établis à l'ordre de l'Association France GBC.



Intitulé de l'action :
Date de l'action :
Localisation (ville – n° département) :

Coordinateur de l'action (entité, prénom, nom, email) :
.....

Autres partenaires :
.....

Présentation générale de l'évènement (merci de joindre une présentation plus détaillée au dossier) : . . .
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

En quoi, l'action, l'opération, la démarche, le projet marque une avancée de la filière bâtiment et aménagement durables et porte les valeurs et ambition clés du savoir-faire (éléments de preuve sur les arguments développement durable avérés)
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Votre action, opération, démarche, projet ou évènement est-il collectif ou partenarial.(d'autres membres de France BC, plusieurs équipes de la même entreprise...)
.....
.....
.....
.....

Condition tarifaire (si non gratuit) :

A retourner à :
Association France GBC
4, Avenue du Recteur Poincaré
75016 PARIS